

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Culture, citoyenneté et relations
internationales »

Conseil municipal du 18 décembre 2018
Séance du 13 novembre 2018

35 Association KWATAL - subvention sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

Mme DUHIN

Mme CARLIER

Pouvoir à :

Mme CAPON

M. BELMHAND

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

M. N'DIAYE

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

M. ATAKAYA

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. MARTIN

Pouvoir à :

M. BOUKHACHBA

M. AKABLI

Pouvoir à :

Mme SAVAS

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme FOURRIER-CESBRON

M. MONTES

Pouvoir à :

M. ABBADI

M. RIFI SAIDI

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

M. FACCHINI

Pouvoir à :

M. NATANSON

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice : | 39 |
| - Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés : | 0 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : | 38 |
| - Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. BOUADDI | 1 |

■ Rapport de présentation :

Madame Yvetté FOURRIER-CESBRON, maire-adjointe, expose :

Association KWATAL

L'association Kwatal souhaite organiser en décembre 2018, à la Maison Creilloise des Associations, un spectacle théâtral humoristique présentant des saynètes et danses du monde sur la thématique de la Fraternité.

Association	Subvention sur projet
KWATAL	470,00 €

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 13 novembre 2018,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'approuver l'attribution des subventions sur projet ci-dessous :

Association	Subvention
KWATAL	470,00 €

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante, sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville, compte n°6574/023/CR.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lernerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : 19 DEC. 2018

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

9/ Jean-Claude VILLEMAIN

Pour le Maire et par délégation

Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 21/12/18

et publication ou notification le 21/12/18

affiché le 19/12/18

CREIL, le 21/12/18

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis Le Pape
Francis LE PAPE